

**HONORAIRES DE L'AGENCE LAFORET IMMOBILIER PARIS VII  
LOCAUX A USAGE D'HABITATION**

**VENTES**

Les honoraires de transaction sont calculés sur la base des prix nets acquéreurs, hors frais de notaire, d'enregistrement, de publicité foncière :

Prix inférieur ou égal à 199 999 euros	Forfait de 12 000 € TTC
Prix supérieur ou égal à 200,000 euros	Contrat Privilège ou FAVORIZ : 4 % TTC Mandat simple : 5% TTC

TVA de 20%

**ESTIMATION**

Les estimations sont gratuites dans le cadre d'un projet de vente.

Les estimations établies dans d'autres contextes sont facturées 150 euros TTC

**LOCATION**

**Bail loi 89-462 du 6 juillet 1989**

Application des dispositions légales en vigueur au jour de la signature des actes  
Prestations de visites, constitution de dossier et rédaction du bail : 12 € TTC par m<sup>2</sup>  
Etablissement de l'état des lieux : 3 € TTC par m<sup>2</sup>  
Ces montants sont à la charge du bailleur et à la charge du locataire.

**Bail civil**

Les honoraires de location à la charge du locataire seront d'un mois de loyer charges comprises TTC  
Les honoraires de location à la charge du propriétaire seront d'un mois de loyer charges comprises TTC

**TARIF AVRIL 2017**